



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Interception du Madleen

Question au Gouvernement n° 768

Texte de la question

INTERCEPTION DU MADLEEN

Mme la présidente . La parole est à M. Benjamin Lucas-Lundy.

M. Benjamin Lucas-Lundy . Pourquoi M. Netanyahu, à la tête d'un des États les plus militarisés du monde, a-t-il peur d'un petit bateau rempli de farine, de lait pour nourrissons et de médicaments ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et GDR.*)

Pourquoi s'être comporté comme le chef d'un gang de voyous (*Exclamations sur les bancs du groupe RN*) en l'interceptant en pleine mer, violant les conventions internationales, foulant aux pieds le droit humanitaire et les valeurs fondamentales de toute civilisation ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR.*)

M. Kévin Pfeffer . Et le Hamas ?

M. Laurent Jacobelli . Et le 7 octobre ?

M. Benjamin Lucas-Lundy . Rima Hassan, Greta Thunberg et leurs compagnons n'ont brandi aucune arme, si ce n'est celle de la morale. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Ils ont poussé un cri qui se propage à travers la planète : assez de femmes, d'hommes et d'enfants affamés, bombardés, asphyxiés ! Assez du massacre !

M. Laurent Jacobelli . Et le 7 octobre, ça vous parle ?

M. Benjamin Lucas-Lundy . Face au génocide, aux quatre coins du globe, les consciences s'éveillent enfin. Les foules se lèvent. Le silence se brise jusqu'au cœur de la société israélienne.

Dans quelques années, nos enfants, instruits par les récits et les images dont nous disposons déjà, nous demanderont ce que nous avons fait face à cela. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR.*)

Notre génération sera jugée par la prochaine et par l'histoire sur ses actes. Alors, aux actes, maintenant ! Allez-vous reconnaître l'État de Palestine et, avec lui, la dignité de tout un peuple ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et SOC.*)

Allez-vous décider de sanctions dissuasives contre Israël, d'un embargo sur les armes, de la fin de toute forme de complicité par l'inaction ? La République française va-t-elle se hisser du côté de l'humanité, là où l'appellent

ses valeurs ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger.

M. Laurent Saint-Martin, ministre délégué . Nous pouvons partager un certain nombre de vos propos concernant l'insoutenable réalité de la situation à Gaza et l'incapacité honteuse et intolérable à y laisser passer l'aide humanitaire. En revanche, ne tombez pas dans le panneau de la communication, notamment concernant la flottille de Gaza. (*Protestations sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

Je l'ai dit tout à l'heure : la France a été très claire. Dès que nous avons eu connaissance de ce projet, nous avons prévenu les six ressortissants français présents sur ce navire. Nous avons été en lien constant avec les autorités israéliennes. Aussitôt l'arraisonnement du navire opéré,...

M. Manuel Bompard . C'est illégal !

M. Laurent Saint-Martin, ministre délégué notre consul a fait son travail de présence consulaire auprès de l'ensemble des ressortissants.

À ce stade, deux ont fait le choix d'un retour volontaire en France. Quatre l'ont refusé et devront donc comparaître devant la justice israélienne avant d'être expulsés. (« *C'est faux !* » *sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*) C'est leur choix, et nous avons donné toutes les informations nécessaires à ce sujet. (*Protestations sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

Je vous sais trop attentif à la souffrance des Gazaouis pour que nous nous appesantissions sur un énième coup de com' opéré par certains. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

M. Didier Le Gac . Bravo !

M. Laurent Saint-Martin, ministre délégué . La France est au rendez-vous. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Je le répète, dès le mois de novembre 2023, la France a organisé des levées de fonds pour pouvoir acheminer l'aide humanitaire à Gaza.

Vous ne pouvez reprocher ni au président de la République ni au gouvernement français de ne pas chercher la paix et de ne pas œuvrer constamment pour la seule solution qui vaille : celle d'une solution à deux États. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Benjamin Lucas-Lundy.

M. Benjamin Lucas-Lundy . Je parlais de la génération qui arrive. Je veux lui dire que j'ai honte de la façon dont vous organisez le débat public sur cette question tragique pour l'humanité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR.*)

Nous avons été capables, dans cet hémicycle, de nous lever unanimement et de faire silence pour les victimes des actes terroristes du 7 octobre.

M. Kévin Pfeffer. Ce n'est pas vrai !

M. Benjamin Lucas-Lundy . Nous avons été capables de réclamer unanimement la libération des otages.

Mme Marie-Christine Dalloz et M. Antoine Vermorel-Marques . Non, pas unanimement...

M. Benjamin Lucas-Lundy . Pourtant, vous êtes incapable de la même unanimité pour dénoncer le génocide à

Gaza ou pour reconnaître l'État de Palestine. (*Exclamations sur les bancs du groupe DR. – Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR.*)

Vous ne répondez pas, vous fuyez vos responsabilités face à l'histoire et face au drame qui se joue là-bas. (*Les députés des groupes EcoS et LFI-NFP ainsi que quelques députés des groupe SOC et GDR se lèvent et applaudissent.*)

Monsieur le ministre, monsieur le premier ministre, ressaisissez-vous !

Données clés

Auteur : [M. Benjamin Lucas-Lundy](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 768

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 juin 2025